

**BULLETIN BI-MENSUEL**

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

ET DES

**SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON**

RÉUNIES

Secrétaire gen. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges; Trésor. : M. F. RAVINET, \*, 11, r. Franklin

|                      |                                                             |        |
|----------------------|-------------------------------------------------------------|--------|
| Abonnement<br>annuel | } France et Colonies fr <sup>es</sup><br>Etranger . . . . . | 10 fr. |
|                      |                                                             | 15 fr. |

**SIÈGE SOCIAL A LYON :**  
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2778 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques postaux  
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions**

Ont été admis à la séance du 12 mai :

MM. Puissant, Neyron, Jomain, Suter, Mlle Bouvot, Mme Vimort, M. Alle.

**COMITÉ DE PUBLICATION**

MM. les Membres du Comité de publication sont priés de se réunir jeudi 28 mai, à 20 h. 30, pour la clôture du volume de 1930.

**SECTION BOTANIQUE****ORDRE DU JOUR**

DE LA

**Séance du Mardi 26 Mai 1931, à 20 h. 30**

- 1<sup>o</sup> M. GUINOCHET. — Observations sur les pelouses xérophiles de la côteière méridionale de la Dombes et de la plaine de l'Est lyonnais.
- 2<sup>o</sup> M. GUINOCHET. — Contribution à l'étude floristique et phytosociologique de la forêt de Saou (Drôme).
- 3<sup>o</sup> Mlle A. CAMUS. — *L'Orchiserapias pisanensis* Godf. dans le Var.
- 4<sup>o</sup> Présentation de plantes fraîches.

Inauguré en 1919, le Jardin est sous la direction scientifique du titulaire de la chaire de botanique de la Faculté de Grenoble. Jusqu'en août dernier, où la mort vint briser son effort, M. le professeur MIRANDE, avec un inlassable dévouement, a su instaurer au Lautaret un institut scientifique modèle unique en France, et avec lequel ne peut guère rivaliser que la « Chanousia » du Mont Saint-Bernard, au sommet de la vallée d'Aoste.

Le personnel du Jardin est lyonnais, et je ne saurais terminer cette note sans adresser mes remerciements aux deux bons amis des plantes et du Lautaret que sont MM. MOSSAT et BONNETAIN dont les indications m'ont été précieuses pour l'organisation de mon voyage et le repérage des stations des plantes les plus intéressantes. C'est grâce à ce dernier que j'ai pu faire dans les meilleures conditions l'ascension du Galibier et en rapporter le maximum possible de raretés en un si court voyage, mais si rempli d'inoubliables souvenirs.

## BIBLIOGRAPHIE

### Ethnologie.

Dr H. FOLEY. — Mœurs et Médecine des Touareg de l'Ahaggar, 1<sup>er</sup> vol., 123 p., 39 pl. de fotogr., 10 fig. — Extr. des *Arch. de l'Institut Pasteur d'Algérie*, t. VIII, fasc. 2, juin 1930.

On se souvient qu'en 1928 le Gouvernement français organisa une importante mission scientifique au Hoggar dont la direction fut d'ailleurs confiée à l'un de nos collègues : M. le Dr R. MAIRE. Chaque membre de la mission s'était assigné un objectif déterminé ; c'est ainsi que M. le Dr H. FOLEY, de l'Institut Pasteur d'Algérie, s'attacha à recueillir surtout des informations médicales qu'il vient de publier dans le travail que nous analysons.

Mais l'A. eut l'excellente idée de s'intéresser aussi à des questions extra-médicales et, notamment, aux mœurs des Touareg. On ignore généralement qu'une grande partie de la documentation unique réunie sur ce sujet par le Père DE FOUCAULD, « touareguisant » notoire, est encore inédite car elle fut rédigée en dialecte de l'Ahaggar et non traduite en français. Le Dr FOLEY, soupçonnant tout l'intérêt de cette œuvre, se mit en devoir d'acquérir les connaissances linguistiques nécessaires pour y avoir accès. Il fut si loin d'être déçu qu'il décida d'incorporer dans la première partie de son mémoire les renseignements les plus remarquables parmi ceux qu'il y découvrit et qui donnent des vues extrêmement instructives sur l'habitation, le vêtement, la nourriture, le langage, les coutumes, etc., des peuplades du Hoggar.

Une importante illustration photographique accompagne le texte et en accroît la valeur documentaire.

*Population et mœurs.* — Le profane est tout surpris de lire que la population totale de l'Ahaggar (Hoggar), n'excède pas 4.400 individus en comprenant aussi bien les nomades que les sédentaires. L'occupation française a sensiblement modifié certains aspects de la vie indigène. C'est ainsi que les Touareg, contrariés dans les manifestations de leur humeur guerrière, ont dû se résigner à des occupations moins censurées par l'Administration française, les deux plus importantes consistant : l'une à surveiller leurs troupeaux et l'autre à ne rien faire. Quant à l'équipement belliqueux que, d'après les récits des explorateurs, nous associons invinciblement au mot « Touareg »;

il est, actuellement, réduit à bien peu de chose et l'A. nous confie que les seuls poignards qu'il aperçut au cours de sa randonnée, il les découvrit dans les ballots de pacotille d'un voyageur de commerce ! Il serait absolument faux, toutefois, de croire d'après ce qui précède, que les mœurs des Touareg ont perdu leur forte originalité. Tout au contraire, elle subsiste largement dans l'ensemble de leur existence et on en trouvera, dans le livre du D<sup>r</sup> FOLEY, maints exemples exposés avec une précision qui n'exclut pas le pittoresque.

*La situation sociale de la femme touarègue* n'a rien de commun avec celle de la femme arabe. Tandis que celle-ci vit dans une lamentable obéissance qui voisine avec la servitude, celle-là conserve une indépendance au moins relative : elle possède des biens personnels ; elle peut demander et elle obtient le divorce ; dans plus d'une circonstance elle est admise à donner son avis et cet avis est pris en considération ; on n'a pas de peine à retrouver dans cette organisation familiale des vestiges du matriarcat.

*La moralité de la femme* semble, si nous avons bien su lire, nécessiter un *distinguo* : Avant le mariage ; après le mariage. La femme non mariée jouit d'une liberté de mœurs qui atteint couramment à une licence complète ; par contre, une fois choisie par un homme et devenue son épouse, elle paraît être tenue à une conduite bien plus sévère et se voit défendre ce qui, auparavant, lui était permis. Oserons-nous suggérer ce que nous n'appellerons bien que par antiphrase un parallèle entre ces conceptions et celles si volontiers exactement inverses de nos sociétés civilisées ?

*La natalité* est peu élevée et, en outre, la pratique courante de l'infanticide vient réduire encore l'importance des familles touarègues. Le Père DE FOURCAULD estimait que le tiers des enfants étaient supprimés à leur naissance ! L'avortement vient à son tour, mais seulement depuis peu, contribuer à diminuer l'effectif de la race. C'est à la fréquentation des Arabes que l'on attribue le nombre croissant des infanticides pré-natalitaires qui se substituent, petit à petit, à la suppression des nouveau-nés.

*Pathologie.* — L'A. énumère les maladies les plus communément observées. Les Européens, les habitants de la brumeuse Europe, seront sans doute surpris d'apprendre que le rhumatisme est une des affections les plus fréquentes dans ces contrées ensoleillées. Ce fait s'explique par l'usage exclusif de vêtements de coton et par l'habitude de dormir directement sur la terre nue (les lits sont très rares dans le Hoggar).

Le trachome et les maladies du cuir chevelu se rencontrent couramment ; ces dernières sont causées, comme un peu partout, par les classiques *Trichophyton violaceum* et *Achorion Schönleini*. La syphilis est assez répandue. Et l'est aussi sa compagne, la blennorrhagie. Par contre, la lèpre n'existe que par des cas isolés et d'une très grande rareté. L'hygiène est naturellement inconnue, la propreté inexistante et, malgré cela, les Touareg présentent une remarquable aptitude à cicatriser des plaies où l'infection ne parvient que rarement à s'installer.

Dans une troisième partie, l'A. fournit des indications sur l'Histoire naturelle et, en particulier, sur l'entomologie médicale (insectes vecteurs de maladies).

Pour terminer, il donne, à l'usage des linguistiques et des phonétistes l'équivalent français d'un certain nombre de mots touareg en indiquant auparavant la graphie, la prononciation et la transcription conventionnelle des caractères qui les composent.

M. JOSSERAND.